ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Agir sur le harcèlement en milieu scolaire

Formation Ambassadeurs lycéens

contre le harcèlement

Année scolaire 2020-21

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Fiche technique de la formation

1.1 Public

Cette formation concerne les lycéens volontaires, élus au CVL ou non. Les lycéens doivent être au moins trois par établissement de façon à pouvoir réellement conduire un projet. Un adulte de leur établissement doit être présent lors de cette formation pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet.

Le projet des lycéens ne constitue pas un plan de prévention du harcèlement. C'est un élément de ce plan, important, parmi d'autres. En effet, les politiques reposant uniquement sur le « peer to peer » sont contreproductives. Cette formation doit donc s'accompagner d'une sensibilisation des professionnels de leur lycée et d'une réflexion plus globale sur l'instauration d'un plan de prévention.

1.2 Cadre règlementaire

- Loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (rapport annexé) :

> « La lutte contre toutes les formes de harcèlement sera une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Elle fera l'objet d'un programme d'actions élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative, adopté par le conseil d'école pour le premier degré et par le conseil d'administration dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE). Ce programme d'actions sera régulièrement évalué, pour être amendé si nécessaire. »

- Circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013 (Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École).

1.3 Objectifs généraux de la journée

- Savoir définir et repérer le harcèlement et le cyber harcèlement
- Connaître les conséquences à court, moyen et long termes
- Connaître l'ensemble des ressources et dispositifs nationaux, académiques, départementaux à disposition
- Construire un projet de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

Pour prolonger la formation

- Rendez-vous sur le site « Non Au Harcèlement »
- Informez-vous et trouvez de nouvelles ressources sur le site de l'académie de Lyon
- Visitez la page Facebook «compte Facebook/Nonauharcelement»

2 Contexte

Les points débattus:

- Est-ce que le harcèlement a toujours existé ?
- Pourquoi est-il pris en compte aujourd'hui par l'éducation nationale ?
- En quoi la façon de mesurer la violence change-t-elle les politiques conduites ?

3 Définir le harcèlement :

Vidéo « les claques » ou « Prix Lycée 2020 »

- On distingue trois personnages ou groupes de personnages, que font-ils ?

……
……

 Au début, la victime semble ne pas se défendre: que peut-elle ressentir face à cette agression physique et verbale ?

……
……

 Observez la scène de la classe : en quoi l'accumulation de "brimades", de "blagues" peutelle aussi être source de harcèlement?

……
……

- Comment expliquer cet "effet d'entraînement" du groupe contre un individu?

……
……

- Comment y mettre un terme?

……
……

- S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective?

……
……

- Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif?

……
……

- Le professeur ne peut pas tout voir, de quelles informations a-t-il besoin pour agir?

……
……..

- Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte?

……
……..

Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ? Quelles sont les caractéristiques ?

1)……
……

2)……
……

3)……
……

Quels sont les « acteurs » du processus de harcèlement ?

……

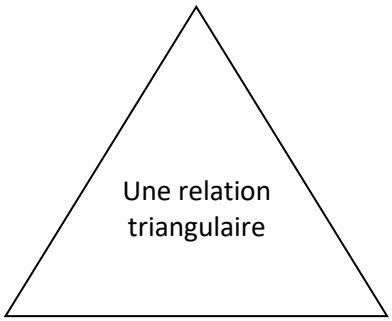

…… ……

Zoom sur… Les témoins

Selon vous comment peuvent réagir les différents types de témoins ?

1.
……
……

2.
……
……

3.
……
……

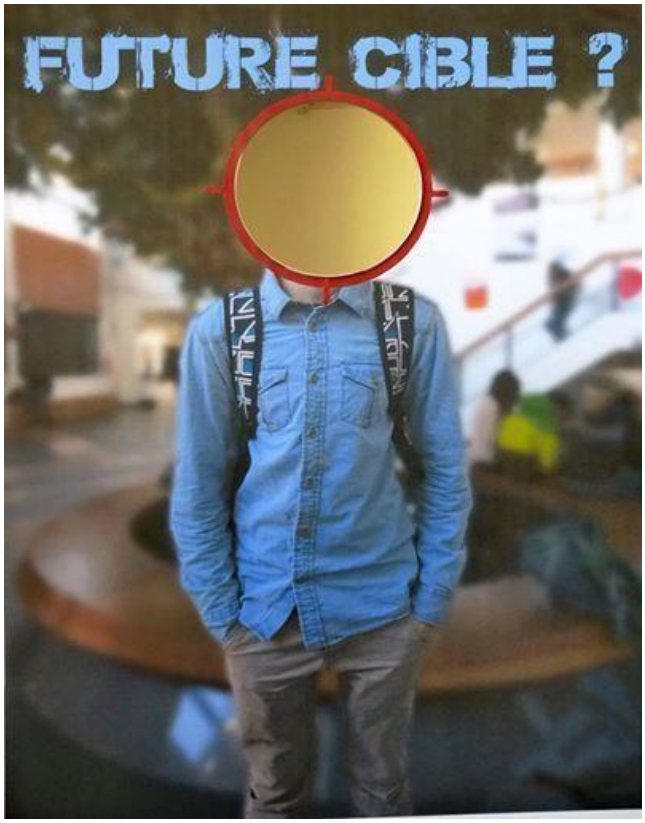

Selon vous, existe-t-il un « profil type » d'auteurs ?

……
……
……

Selon vous, comment sont choisies les cibles de harcèlement ?

……
……
……

En observant l'affiche ci-dessous réalisée par des élèves de 6ème, réfléchissez à l'expression «oppression conformiste ». Qu'est-ce que cela peut signifier selon vous ?

……
……
……
……
……
……

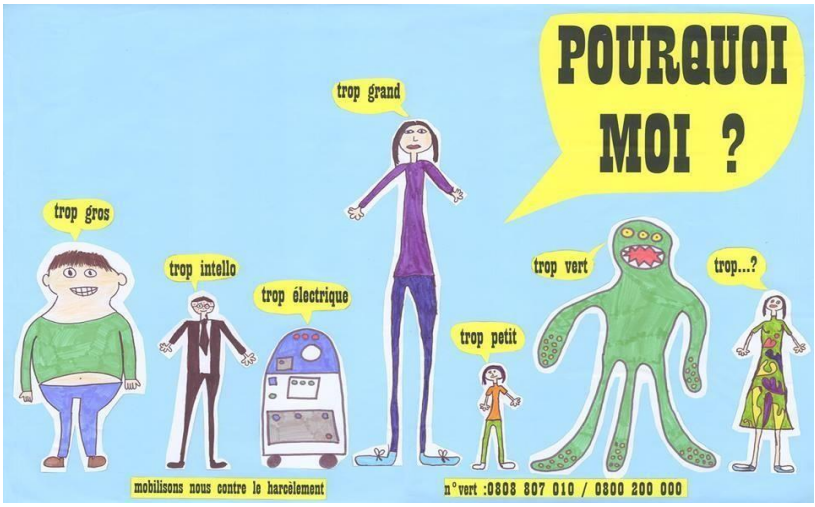

Attention aux mots

Est-ce que les jeunes emploient le mot victime en dehors du contexte juridique ? Si oui comment ?

……
……
……

Définition de « victime » dans le cadre du harcèlement

……
……
……

Pourquoi faut-il mieux employer « auteur de harcèlement » que « harceleur » selon vous ?

……
……
……

Les conséquences du harcèlement

A votre avis, quelles peuvent être les conséquences à court terme (quelques semaines ou mois) ?

……
……
……

A moyen et long termes

……
……
……

4 Le cyber harcèlement

USAGES DU NUMERIQUE CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS :

1. **Les usages**

Quels sont les principaux usages d'internet pour les enfants et adolescents ?

……
……
……..

Pourquoi les réseaux sociaux sont-ils si précieux pour de nombreux adolescents ?

……
……
……..

2. **Les conséquences**

A votre avis, quels sont les problématiques importantes liées à l'usage excessif d'Internet ?

……
……
……..

33 % des 11-14 ans et 41 % des 15-18 ans n'ont parlé à personne des contenus qu'ils ont visionnés en ligne et qui les ont choqués.

Cependant, les risques sur Internet, s'ils sont réels, doivent être relativisés au regard des opportunités qu'offre cet outil. Espace d'échange, d'émancipation, de construction de leur personnalité, Internet permet aux jeunes d'accéder à l'information, de rester en lien, de s'ouvrir sur le monde. Les enjeux essentiels consistent à éduquer à un usage des moyens électroniques de communication et d'Internet qui soit éthique, responsable, respectueux d'eux-mêmes et des autres. Il s'agit aussi d'offrir un espace de parole pour les adolescents qui sont amenés à rencontrer des situations difficiles.

CYBERVIOLENCES ET CYBERHARCÈLEMENT

Vidéo « Cassandre 2018 »

1. Que sont les cyber violences ?

Exemples de cyber violences	**Avez-vous vu cette forme de violence dans le clip ?**	**Qui en est l'auteur ?**
Propos diffamatoires et discriminatoires ou à visée diffamatoire ou discriminatoire		
Propos humiliants, agressifs, injurieux		
Divulgation d'informations ou d'images personnelles (volées et/ou modifiées et/ou choquantes)		
Propagation de rumeurs		
Intimidations, insultes, moqueries, menaces		
Incitations à la haine		

Usurpation d'identité, piratage de compte		

2. Qu'est-ce que le cyber harcèlement ? Qu'elles sont les différences entre harcèlement et cyber harcèlement ?

……
……
……

Les trois spécificités des cyber violences Dissémination rapide :

……

Anonymat :

……

Limite temporelle :

……

Le cyber harcèlement est la répétition intentionnelle d'une ou plusieurs formes de cyber violence, dans la durée. Il peut être le fait d'une ou plusieurs personnes, à l'encontre d'une ou de plusieurs victimes qui ne peuvent facilement se défendre seules.	net ecoute.fr n° Vert 0800 200 000

3. Cyber sexisme

1. Comment le groupe réagit il à la photo ? Pourquoi ?
   Les garçons et les filles réagissent-ils de la même manière ?
   ……
2. Comment réagit Cassandre ?
   ……
3. Quelles sont les conséquences pour Cassandre de la diffusion de cette photo intime ?
   ……

4. Quelle image d'elle cela renvoie-t-il au groupe ?

   ……

5. Les conséquences pour Matt sont-elles les mêmes ?

   ……

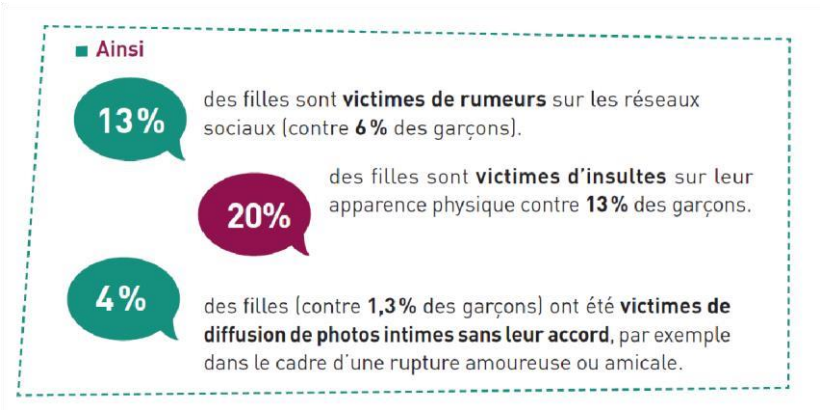

Les faits de cyber sexisme se caractérisent par une double invisibilité : parce qu'ils se situent dans la sphère numérique, qui échappe aux adultes, et parce qu'ils prennent racine dans le sexisme ordinaire, souvent banalisé ou minimisé.

6. **Conséquences des cyber violences :**

Comme pour le harcèlement, les conséquences des cyber violences peuvent être très graves : solitude, tristesse, anxiété, dépression, sentiment de persécution et d'insécurité, baisse de l'estime de soi. Elles sont en outre démultipliées dans le cadre des cyber violences : l'agression est disséminée et amplifiée du fait de son caractère numérique (dissémination rapide d'images ou de rumeurs par exemple). Les élèves victimes de cyber violences rencontrent également plus de difficulté à se concentrer et à suivre leurs études. Ils décrochent plus rapidement car certaines formes d'agressions, telles que le revenge porn, le slut shaming ou d'autres diffusions d'informations intimes ont un effet dévastateur sur l'estime de soi de la victime et son statut au sein du groupe de pairs.

Celle-ci refuse très souvent de retourner dans son établissement scolaire où la plupart de ses camarades sont susceptibles d'avoir vu les images ou textes à caractère sexuel et humiliant, voire d'avoir participé à leur diffusion. **Les cyber agresseurs sont, pour plus de 72 % d'entre eux, également cyber victimes**, une réalité qui peut exister aussi dans les situations de harcèlement en milieu scolaire

Zoom sur...

LES ASPECTS JURIDIQUES

Droit à l'image

La fraternité suppose une qualité de relations interpersonnelles garantie par les lois de la République. Toute personne a droit au respect de son image[4]. Dans le cadre du respect de la vie privée, chaque individu a un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite. Si la diffusion d'une image porte atteinte à la vie privée, une plainte peut être déposée contre l'auteur de cette diffusion.

Délit de harcèlement

Les lois de la République prohibent explicitement le harcèlement[5]. La loi du 4 août 2014 crée le délit de harcèlement applicable au cadre scolaire, y compris quand les comportements ou propos n'ont pas causé chez la victime une interruption temporaire de travail.

Les peines varient, selon les circonstances, d'un à trois ans d'emprisonnement et de 15 000 à 45 000 euros d'amende.

Le fait de commettre ce délit par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne est une circonstance pénale aggravante.

Revenge porn ou vengeance pornographique

La loi réprime également le *revenge porn*, la vengeance pornographique, par la diffusion de photographies intimes[6]. Depuis la loi du 7 octobre 2016, les documents ou enregistrements présentant un caractère sexuel obtenus avec le consentement de l'intéressé nécessitent son accord préalable avant leur diffusion. À défaut, la loi qualifie la pratique de délit. Les peines prévues sont deux ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende.

Raids numériques ou harcèlement de meute

La loi du 3 août 2018 renforce les outils de lutte contre les raids numériques ou le harcèlement de meute. *« Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime par plusieurs personnes, de manière concertée ou à l'instigation de l'une d'elles, alors même que chacune de ces personnes n'a pas agi de façon répétée »*.

Non-assistance à personne en danger

La fraternité ne se résume pas à l'interdiction de comportements qui portent atteinte aux personnes. Elle suppose également une interdiction juridique d'indifférence à ce qui arrive à autrui et l'obligation d'agir pour lui porter assistance. Le Code pénal[7] définit le cadre de l'obligation de porter assistance à personne en péril et les peines encourues pour ceux qui s'en abstiennent.

---

4 Article 9 du Code civil et article 226-1 du Code pénal.
5 Article 222-33-2-2 du Code pénal. 6 Article 226-2-1 du Code pénal.

7 Article 226-6 alinéa 2 du Code pénal.

Justice des mineurs

Un mineur peut-il être condamné comme un adulte ?

……
……

Existe-t-il des différences en fonction de l'âge des mineurs ?

……
……

Un mineur peut-il être condamné à une peine de prison?

……
……

Un mineur peut-il être condamné à une amende ?

……
……

5 Devenir un acteur de la lutte contre le harcèlement : savoir ce qui existe comme outils

4 axes prioritaires structurent cette politique nationale :

- **INFORMER** pour interpeller et mobiliser les personnels, les élèves et tous les partenaires avec la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, le site Non au harcèlement et une page Facebook, un clip diffusé sur les chaînes nationales et Internet ;

- **PREVENIR** pour combattre ce fléau par les apprentissages, les ambassadeurs collégiens et lycéens contre le harcèlement grâce à un site dédié, des ressources et des outils de prévention ;

- **FORMER** les personnels et, surtout, rendre les élèves acteurs de la prévention entre pairs en développant leurs compétences psychosociales, constituer un réseau de 1 500 formateurs pour accompagner les établissements ;

- **PRENDRE EN CHARGE** par une professionnalisation des acteurs de terrain aidés des 310 référents académiques ; élèves et familles bénéficient également de la possibilité d'appeler gratuitement le 3020, où des professionnels les écoutent, les orientent, et peuvent signaler leur situation aux référents de leur académie, pour une prise en charge suivie. Un partenariat avec l'association eEnfance permet la mise à disposition du numéro dédié à la lutte contre les cyberviolences, Net écoute, le 0800 200 000.

Vidéos : « harcèlement, je fais quoi ? »
Vidéos lauréates du prix Mobilisons-nous contre le harcèlement (nationales et académiques)

Zoom sur...

Le plan de prévention du harcèlement

Quel projet conduire dans mon lycée, dans un collège ou une école pour agir contre le harcèlement?

Monter un projet demande :

- de se documenter sur le sujet
- d'analyser les besoins
- de définir une équipe projet
- de définir les objectifs
- de préciser les contenus du projet action par action
- de définir les modalités de mises en œuvre
- de savoir comment communiquer sur le projet

NON AU HARCÈLEMENT
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

- de penser à l'évaluation

Cette fiche est un premier outil pour réfléchir à la composition de l'équipe projet, aux objectifs, aux actions conduites, aux modalités de mise en œuvre.

Présentation générale

Equipe projet

Nom des référents lycéens du projet :

……
……
……

Nom des adultes référents :

……
……
……

Autres personnes éventuelles :

……
……

Contexte

Quels sont les besoins dans votre établissement (situations de harcèlement déjà existantes, données de la vie scolaire, de l'infirmerie…)

……
……

Existe-il déjà des actions de prévention du harcèlement dans votre lycée, à votre connaissance ?

……
……

Présentation du projet

- Titre du projet (facultatif, il peut être trouvé ensuite) :

……
……

- Objectifs du projet :

……
……

- Lieu du projet (entourez) : votre lycée un collège une école

- Public cible (plusieurs réponses possibles)

Elèves		Enseignants		Personnels médico-sociaux	
Vie scolaire		Personnels techniques		Parents	

Autre public : ……

Concernant les élèves, lesquels (un niveau, tous les niveaux, une classe, plusieurs classes…) ?

……
……

- Type de projet (entourez)

Projet ponctuel (journée spéciale, soirée débat…) Projet

tout au long de l'année (plusieurs actions)

- Description générale du projet (séquence de sensibilisation, ateliers de lutte contre le harcèlement, stands, exposition, vidéo de sensibilisation, journal du lycée, radio du lycée…).

……
……
……
……

- **Contenus du projet (différentes actions)**

……
……
……
……

Modalités de mise en œuvre

Penser au temps de préparation

Temps de préparation nécessaire (réunions, préparation de support, entrainement pour une intervention…)

……
……

Sur quel temps pouvez-vous préparer votre projet (temps de la pause méridienne, heures de «permanence», hors temps scolaire)

……
……

Comment présenter son projet aux adultes de l'établissement : comment faire ?

Réfléchir à la façon dont vous allez présenter ce projet aux adultes de l'établissement (courrier, passage en salle des professeurs, annonce lors du Conseil d'administration, d'une réunion CVL, affichage, ENT….)

……
……

NON AU HARCÈLEMENT
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

Si vous avez choisi d'intervenir dans une école ou un collège, qui peut vous aider à prendre contact ?

Comment allez-vous prendre contact ?

……
……
……
……

Qu'ils soient ou non acteurs du projet, comment alerter les parents de ce projet ?

……
……

Ressources à mobiliser:

Dans quels lieux peuvent se dérouler les actions ?

……
……
……

Sur quel temps pouvez-vous réaliser votre projet (heure de « permanence », pause méridienne, pendant les cours…) ?

……
……
……

Quelles ressources existant dans le lycée ou à l'extérieur (y compris ressources nationales) pouvez-vous mobiliser ?

……
……
……

De quel matériel aurez-vous besoin (tablette, ordinateur, vidéoprojecteur…)

……
……
……

Comment communiquer sur le projet ?

Quels supports de communication pour ce projet : (flyer, utilisation des réseaux sociaux)…..

……
……
……

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

Quelques idées d'actions pour agir contre le harcèlement dans mon lycée

- Organiser un événement dans mon établissement pour la journée nationale de mobilisation contre le harcèlement à l'école le premier jeudi du mois de novembre
- Participer au concours « Non au Harcèlement ! »
- Sensibiliser les élèves de son lycée (heures de vie de classe, semaine de l'engagement, actions du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), etc.)
- Intervenir dans la formation des délégués de classe
- Proposer un temps d'échange avec les parents sur la thématique
- Assurer le lien avec le Conseil à la vie lycéenne afin que figurent, dans le règlement intérieur, des dispositions particulières contre le harcèlement
- Faire connaître à ses camarades les différents numéros qui leur sont dédiés : le 3020 et le 0800 200 000
- S'appuyer sur les outils de communication du lycée tels que le journal du lycée ou l'environnement numérique de travail (ENT) pour diffuser les messages de prévention.

Pour dire non au harcèlement et susciter la mobilisation, ensemble vous pourrez par exemple :

- Créer un badge, des pin's, bracelets, des sets de table, etc., afin de marquer les esprits et d'inscrire la prévention dans la durée
- Créer un slogan, un hashtag dans le but de travailler le sentiment d'appartenance
- Créer un clip, une affiche, une chanson dans le cadre des cours (heures d'études, arts plastiques, éducation musicale, EPS, EMC, etc.) pour associer tous les adultes du lycée
- Lancer une campagne d'affichage en vous appuyant sur les ressources nationales pour obtenir une plus large audience et assurer une plus vaste mobilisation
- Initier des journées / semaines thématiques : Journée « Non au harcèlement ! »,

Semaine du respect et de la tolérance, journée de la politesse afin d'inscrire la dynamique dans le plan d'actions du CESC et donc d'impliquer les parents et les autres partenaires du lycée

- Construire un trombinoscope des ambassadeurs et des référents adultes pour une plus grande visibilité sur le réseau de soutien existant autour des victimes
- Écrire une charte d'engagement avec la communauté éducative afin de prévenir et combattre le harcèlement, validée en conseil d'administration et annexée au règlement intérieur
- Utiliser les grands moments de l'année (rentrée, accueil des élèves et des personnels, fête du lycée, événements sportifs, etc.) pour diffuser les messages de prévention à un large public.

NON AU HARCÈLEMENT
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

Cadre général pour animer un groupe : sur une séance de 55'

Se présenter	Ambassadeurs / missions Cadre de l'intervention Vous pouvez projeter votre déroulé par le biais d'un diaporama Annoncer à l'oral l'horaire de début et de fin de l'intervention	5'
Préciser les règles à respecter pendant la sensibilisation	Vous pouvez préciser les points suivants : - Aucun jugement de valeur ne doit être porté sur la prise de parole de l'un des participants - Chacun respecte la parole de l'autre - Les animateurs peuvent être sollicités à tout moment s'il y a une incompréhension	
1ère étape : Faire émerger les **connaissances et les représentations** du groupe sur le harcèlement	**Méthodologie** : utiliser une technique d'animation et / ou un support / affiche, vidéo **Objectifs** : - aborder les différents types de harcèlement • repérer les acteurs (victime, auteur(s), témoins) • identifier les comportements de chacun • percevoir les conséquences sur chacun	30'
2ème étape : **Construire une définition à partir de la 1ère étape**	En reprenant les éléments essentiels donnés par le groupe / en faisant participer le groupe	10'
3ème étape : **Conclure**	Donner la définition Répondre aux questions qui resteraient sans réponses Indiquer les ressources	10'

NON AU HARCÈLEMENT
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

Animer un groupe à partir d'une affiche, d'une photo, d'un dessin

Projeter l'affiche ou fournir le document en A4 aux élèves par groupe de 3 ou 4.		
Regarder l'affiche d'abord individuellement		5 '
Si on a du temps, proposer un premier échange à l'interne de chaque sous-groupe		10 '
En grand groupe : Donner la parole aux élèves		
Les élèves	**Les animateurs**	
Décrire le graphisme de l'image (affiche, photo, dessin…), ce que je vois ... • Le (les) personne(s), leur(s) attitude(s), leur(s) geste(s) ... • Les couleurs … • Les symboles ... • Les mots ...	Rappeler le cadre de cet échange : • parole à tour de rôle (personne ne mobilise la parole) • respecter la parole de l'autre Faciliter la parole de chaque élève Noter au tableau les mots et les expressions employés par les élèves (cela servira pour la conclusion : s'accorder collectivement à une définition du harcèlement)	10 '
Analyser ce que cela peut dire pour chacun, pour tous		10 '
Parler des sentiments que pourrait éprouver un élève victime de harcèlement : que peuvent éprouver les victimes à cause du harcèlement ?		10 '
Conclure		
Construire une définition du harcèlement / et insister sur les effets et les conséquences du harcèlement Indiquer les personnes ressources (dans l'établissement / les familles)		10 '

NON AU HARCÈLEMENT
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

Animer un groupe à partir d'une vidéo

Projeter la vidéo au groupe (vérifier le temps)		2 – 5 '
Si on a du temps :	permettre à chacun de réfléchir seul à partir d'un point : par exemple : • ce qui me frappe, • ce qui m'interroge • ce que je retiens	5 '
	proposer un premier échange en sous-groupes	
En grand groupe : Donner la parole aux élèves		
Les élèves	**Les animateurs**	
Décrire le contexte de la vidéo, ce que je vois, ce que j'entends ... • Le (les) personne(s), leur(s) attitude(s), leur(s) geste(s) ... • Les couleurs … • Les symboles ... • Les mots ...	Rappeler le cadre de cet échange : • parole à tour de rôle (personne ne mobilise la parole) • respecter la parole de l'autre Faciliter la parole de chaque élève Noter au tableau les mots et expressions employés par les élèves (cela servira pour la conclusion : s'accorder collectivement à une définition du harcèlement)	10 '
Analyser ce que cela peut dire pour chacun, pour tous		10 '
Parler des sentiments que pourrait éprouver un élève victime de harcèlement : que peuvent éprouver les victimes à cause du harcèlement ? Même approche pour les auteurs de faits de harcèlement, les témoins		10 '
Conclure		
Construire une définition du harcèlement Développer les conséquences pour la victime, l'auteur et les témoins Indiquer les personnes ressources		10 '

Animer un groupe : LE BLASON

CONSEILS D'UTILISATION

- Préalable indispensable : il faut que les participants sachent lire et écrire (s'en assurer pour toute intervention se faisant auprès d'élèves d'école primaire).
- Intérêt : le blason permet aux participants de travailler individuellement, car chacun doit remplir son propre blason. Les participants ne s'influencent pas lors de cette phase de réflexion.
- Difficulté : les participants peuvent avoir du mal à comprendre certains critères, qu'il faudra expliciter.

DÉROULEMENT

Mettre les élèves en sous-groupes de 4-5.

- signaler qu'il n'y a pas de réponses justes ou fausses, bonnes ou mauvaises
- si besoin expliciter les critères qui pourraient ne pas être clairs
- demander aux participants de remplir leurs blasons en 15 minutes.

Chaque groupe d'élèves dispose d'un blason composé de différents « quartiers ». Les quartiers permettent au groupe d'organiser ses arguments en fonction des critères définis par les ambassadeurs lycéens.
Il est important que tous participent à l'élaboration du blason.
Après une réflexion individuelle (si l'on a le temps), chaque sous-groupe constitue son blason.

Puis chaque groupe présente à la classe ce qu'il a noté dans chacune des cases.

Les animateurs peuvent aussi en parallèle construire un blason de classe avec ce qui est dit par les sousgroupes : cela permet d'identifier les points communs et les différences au sein des sous-groupes

TERMINER

en reprenant la définition du harcèlement, les conséquences sur la victime, les auteurs, les témoins Reprendre les slogans des sous-groupes Indiquer les personnes ressources.

Animer un groupe : LE PHOTOLANGAGE

OBJECTIFS

- Permettre à un groupe d'exprimer ses représentations sur un thème donné.
- Faciliter la prise de parole de chacun

PRÉSENTATION

Le Photo langage® est constitué de photographies en noir et blanc ou en couleur choisies pour leur forte puissance suggestive, leur capacité projective, leur qualité esthétique et leur valeur symbolique. Les photographies sont numérotées (numéro visible).

DÉROULEMENT

1. L'animateur présente la collection de photos et donne la consigne suivante : *Choisissez une (ou plusieurs) photo(s) qui exprime(nt) au mieux pour vous votre conception de… »*.
2. Les participants choisissent cette photo sans la toucher en mémorisant son numéro.
3. Chacun commente ensuite la photo qu'il a retenue. Le commentaire porte sur la photo et sur ce qu'elle évoque pour lui-même, il ne s'agit pas de répondre à la question posée. Les différents propos sont écrits sans faire l'objet de critique ou d'interprétation.
4. L'animateur regroupe alors les idées énoncées.
5. Il est important de prévoir à la fin de l'animation un temps d'analyse de ce qui a été vécu durant ce travail avec les photos. Il ne s'agit pas d'évaluer.

   Voici des suggestions de questions :

« Avez-vous l'impression d'avoir été écoutés, d'avoir été entendus, compris ? »
« Avez-vous été intéressés par ce qui s'est fait, s'est dit ? À quels moments ? »
« D'après-vous pour quelles raisons certaines photos n'ont-elles pas été choisies ? »
« Comment avez-vous vécu telle intervention, telle attitude ? »
« Que s'est-il passé pour vous lorsque vous avez constaté que vous aviez choisi la même photo que quelqu'un d'autre ? »

CONSEILS D'UTILISATION

- Intérêt / difficultés : pour des groupes ayant des difficultés d'expression, la photo offre un support à partir duquel il est intéressant de travailler. Cependant, dans la mesure où il est demandé de s'exprimer à l'oral sur le choix de la photo, il est possible de rencontrer des difficultés liées à la liberté de parole.

Les photos peuvent renvoyer à des évocations ou des souvenirs douloureux pour certains participants, c'est pourquoi il est possible de supprimer certaines photos.

Animer un groupe : LE REMUE-MENINGES (ou BRAINSTORMING)

OBJECTIFS

- Mettre en évidence **les représentations d'un groupe sur un thème** donné.
- **Analyser la perception** d'un groupe à propos d'une question, d'un problème, d'un thème, d'un concept.
- Recueillir un maximum d'idées en un temps relativement court. • A partir des représentations, **construire une définition en commun**.

PRÉSENTATION

Le brainstorming est destiné à faire exprimer aux membres d'un groupe un maximum d'idées sur un sujet précis. Toutes les idées sont acceptées et notées sur un tableau de papier.

DÉROULEMENT

1 - L'animateur peut *(cela n'a pas de caractère obligatoire)* introduire le sujet par un exposé *(pour le sujet de la prévention du harcèlement cela peut être quelques chiffres)*, puis il pose une question claire et précise au groupe. Les participants sont invités à exprimer toutes les idées qui leur viennent sans se censurer.

Les consignes sont les suivantes :

– exprimer son idée par des mots courts et concrets ;

– être spontané et rapide ;

– éviter toute attitude critique vis-à-vis des idées des autres participants ;

– s'inspirer des idées des autres pour les développer, les transformer et en exprimer d'autres ; – ne pas chercher à se focaliser sur la recherche d'idées « de qualité » : toutes les idées, même les plus saugrenues en apparence, doivent être exprimées ; – ne pas cumuler plusieurs idées dans une phrase.

2 - L'animateur note l'intégralité des idées au fur et à mesure. Il est souhaitable de prévoir deux animateurs : l'un qui note, l'autre qui régule la parole du groupe.

3 - Les participants (avec l'aide de l'animateur) regroupent les idées par catégorie.

4 - L'animateur exploite ces données et propose une synthèse des échanges en reprenant les principales opinions émises par l'ensemble du groupe.

CONSEILS D'UTILISATION

- Préalable indispensable : aucun.
- Intérêt / difficultés : cette technique favorise l'échange entre les participants. Toutefois, les réponses des uns peuvent orienter la réflexion du groupe dans son ensemble. Ceux qui s'expriment le plus vite ou le mieux peuvent confisquer la parole du groupe. Les plus timides risquent de ne pas s'exprimer.
- Taille du groupe : idéalement de 12 à 16 personnes.
- Durée nécessaire : 20 à 60 minutes pour l'animation en fonction de la complexité de la question. Le temps de production des idées est compris entre 5 et 10 minutes.

Animer un groupe : LE THEATRE FORUM

Objectif : sensibiliser les élèves à la problématique du harcèlement en utilisant le théâtre forum

Cet outil pédagogique démocratique, ludique et convivial, est centré sur l'interactivité entre des « acteurs » et des spectateurs. Sans chercher à apporter des solutions toutes faites aux difficultés rencontrées, il s'agit d'explorer et d'expérimenter des alternatives pour en révéler les choix possibles et en mesurer les conséquences. Il relève de l'approche systémique : en faisant changer l'attitude d'un personnage c'est l'ensemble de la situation qui change.

Les lycéens formés à cet outil jouent des saynètes écrites par eux-mêmes présentant une situation conflictuelle sur le thème du harcèlement.

La conduite du forum par l'animateur a pour objectif de faire réagir les spectateurs sur ce qu'ils ont compris de la situation, de nommer les caractéristiques du harcèlement, du rôle de chacun des acteurs ; quelles émotions ils ont en tant que spectateurs d'une scène de harcèlement, et se poser la question : « qu'est-ce que je ferais si j'étais à la place d'un des acteurs? »

Les spectateurs volontaires peuvent alors remplacer un des personnages et proposer de nouvelles alternatives. En modifiant leurs attitudes, ils explorent les comportements capables d'améliorer la situation proposée initialement.

Spectateurs et acteurs, ensemble, observent et font l'expérience des conséquences produites par ces propositions. Les interventions successives du public et les réactions improvisées des acteurs constituent un débat actif et constructif qui provoquent des prises de conscience et permet une responsabilisation de chacun face aux situations proposées.

CONSIGNES POUR LA CONSTRUCTION DE SAYNETES PAR DES ELEVES

Qui sont les personnages ? Qui sont les acteurs ?

(Leur prénom, leur âge, leur fonction, ce qui les irrite, leurs émotions, leurs besoins, ce qui les motive, leur posture dans la saynète…)

Choisissez minimum 3 personnages et max. 5 Quel

comédien joue quel personnage ?

Où se passe l'action ?

Où se déroule la scène ? (Salle de cours, couloir, cour, à l'entrée du collège, en vie scolaire…)

A quel moment de la journée ?

A quel moment de la journée et de l'année se déroule l'action ? (En quoi cela peut-il jouer sur l'état des personnages ?)

Quelle est l'histoire ?

Elle doit raconter un problème ou un conflit

Repérez le moment de la crise : celui où la tension arrive.

Attention : l'histoire doit mal se terminer ! Ne cherchez pas à trouver des solutions ou alternatives dans cette saynète !

La saynète dure 3 à 5 minutes

Les accessoires utiles :

Quels accessoires sont utiles pour que les personnages soient rapidement identifiés par le public ? (Téléphone, casquette, carnet, cartable …)

Image fixe de début :

Identifiez les placements des personnages, leur posture, leur geste au début de la saynète.

Image fixe de fin :

Identifier les placements des personnages, leur posture, leur geste à la fin de la saynète, quand le conflit est à son paroxysme.

Titre de la saynète :

Donner un titre à la saynète (accrocheur, qui aide à comprendre le problème)

Question :

Identifier la question que pose la saynète : « **Comment faire pour** ? »

Exemples : « Comment faire pour aider Thomas à ne plus être harcelé ? »

Mise en scène :

- Un acteur ne joue pas son propre rôle (s'il est porteur de l'histoire) et il est préférable de changer les prénoms.
- Un acteur tente d'incarner au mieux son personnage en s'appropriant ses intentions, ses émotions (par les mots, les postures, le ton de voix, la gestuelle). Il est possible de « forcer un peu le trait » pour faire réagir.
- Pensez à vous déplacer sur scène et à être de face ou de profil pour être visible par le public. Etesvous assis, debout, proche des autres personnages ?
- Parlez fort, distinctement et lentement pour être compris.
- Répétez la saynète plusieurs fois avant de la jouer devant un public.

CONDUITE DU THEATRE FORUM

QUESTIONS

« Comment faire pour … » ?

Est-ce-que vous venez de voir est réaliste selon vous ?

Est-ce-que cela se passe ainsi ? Si non, cela se passe comment ?

Est-ce-que cela vaut la peine de s'y intéresser ? D'en débattre ? Si non, pour quelles raisons ?

Qu'avez-vous vu ? Qu'avez-vous entendu ? Que se passe-t-il ? (Attention aux interprétations) Est-ce-que cela vous convient ?

Est-ce qu'il y a d'autres façons de réagir ?

Pour tenter de répondre à la question posée, que pourriez-vous changer ? Que pourriez-vous proposer ?

Autoriser les autres ; donner la permission de faire autrement

NOUVELLE SCENE

A l'attention du public :

Cette alternative a-t-elle changé quelque chose, si oui, quoi ?

Si non, pour quelles raisons d'après vous ?

Aux acteurs : Est-ce-que tu as pu jouer ce que tu voulais ? Qu'est ce qui a permis que la situation évolue ?

Qu'est ce qui a facilité le changement ?

Aux publics : Est-ce-que toutes les personnes dans la même situation auraient réagi ainsi ?

Est-ce qu'on a répondu à la question ? Que peut-on faire encore ? Si encore besoin d'améliorer

CONSEILS EN ANIMATION

Reformuler …. Faire tomber les freins, lever les obstacles chercher l'alliance ;

Pas d'obligation à participer et des encouragements à jouer ;

Ne pas faire rejouer plus de deux à trois fois la scène ;

Ne pas montrer son agacement / réaction élève : Celui qui ne veut pas entendre, position fermée, provocatrice, défensive, ne reconnait pas sa responsabilité ;

Trouver une autre alternative : une autre personne peut venir en aide, quand la personne en question ne veut pas s'impliquer ;

Ce qui peut ensuite déclencher quelque chose (rassurer- besoin de sécurité et de prise en charge)

Pour l'animateur : liste des sentiments

Sentiments de colère	Colère. Cruauté. Maussade. Bougon. Outrage. Révulsion. Agressivité. Dégoût. Haine. Rage. Mépris. Destruction. Agitation. Mécontentement. Furie. Irritation. Férocité. Rancune. Amertume. Vengeance. Tourment. Ressentiment. Répugnance. Aversion. Frustration. Jalousie. Exaspération.
Sentiments de tristesse	Tristesse. Pitié. Défaite. Dépression. Accablement. Découragement. Négligence. Égarement. Mécontentement. Déplaisir. Irrémédiable. Désarroi. Cafard. Malheur. Douleur. Souffrance. Rejet. Misère. Chagrin. Anxiété. Mélancolie. Solitude. Seul(e). Agonie. Désespoir. Insécurité. Abandon.
Sentiments de crainte	Crainte. Nervosité. Secousse. Anxiété. Appréhension. Effroi. Souci Terreur. Méfiance. Tension. Horreur. Hystérie. Panique. Inquiétude. Saut d'humeur. Détresse
Sentiments de honte	Honte. Regret. Insulte. Remords. Embarras. Humiliation. Culpabilité. Confusion.

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

Des numéros gratuits et site internet pour signaler

3020 Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 9h à 20h
Samedi de 9h à 18h

COORDONNÉES DE LA PLATE-FORME ACADÉMIQUE "STOP HARCÈLEMENT"

LYON
0 800 409 409

internet-signalement.gouv.fr

NET ECOUTE
0 800 200 000
WWW.NETECOUTE.FR

e-Enfance

NON AU HARCÈLEMENT

Des outils accessibles

- **Le site du ministère de l'Education Nationale Non au Harcèlement:**
  https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/
- **Le site Eduscol:**
  https://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcelement.html
- **La page Facebook nationale :**
  https://www.facebook.com/nonauharcelementalecole

NON AU HARCÈLEMENT